



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
ANYSERVICE Sàrl, en liquidation, Genève
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3. Date de la décision: 30.10.2012
4. Échéance de préavis des créances: **17.01.2013**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Monsieur Enice TOURKI, Av. Eugène-Lance 48,
1212 Grand-Lancy / GE
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

Étude de Me Henri GENDRE
Notaire
1700 Fribourg

00839485



Freitag - Vendredi - Venerdì, 30.11.2012, No 234, Jahrgang - année - anno: 130

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Art.823ORi.V.m.Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société à responsabilité limitée (art.823COenliaisonavecl'art.742CO) - Grida ai creditori alla liquidazione di una società a garanzia limitata (art. 823 CO congiuntamente all'art. 742 CO)